

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
MARDI 5 OCTOBRE 2021

Présents : Nadège Roux, Gregory Guillet, Olivier Amand, Jérôme Launey, Fabien Courtial, Stéphane Thiebaud, Jean Baptiste Chaix, Michel Pires, Marielle Wandhammer

Excusés : Déborah Laffont,

début de séance 20h00

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CA

Le compte-rendu du CA du 10 septembre est validé à l'unanimité.

TRÉSORERIE

Comptes courant et dépôt OK

Plusieurs subventions ont été perçues (360€ de la mairie de St Agnan – 700€ entreprise Blanc – 1500€ dossier subvention FDVA)

Sur le groupe biathlon tir 50 m, des justificatifs de dépenses sont manquants => un rappel aux référents sera fait par Olivier

ACHATS

\* tente VSF : devis pour acheter 3 murs (414€ HT) ou tente entière (2144€ HT) ? avec ou sans kit d'amarrage (114 € HT) ? => voté 7 contre 9 pour juste les murs (une tente supplémentaire peut être pertinente mais pas de remise si acheter tout de suite avec les murs donc en attente du besoin). Marielle valide auprès du fournisseur.

\* groupe électrogène : devis en cours Greg et Marielle (compter environ 700 € mini)

\* décapeur thermique => achat validé

\* 3 chronomètres => achat validé

\* gobelets : devis en cours par Jérôme (problème sur les pichets, compliqué à imprimer donc choix d'impression sur gobelets uniquement si trop compliqué)

\* matériel skis : besoin réassort de bâtons et chaussures => achat 25 paires de bâtons validé (besoin de souplesse entre paires avec pointes été et pointes hiver). Marielle et JB feront le point du besoin en taille de bâtons.

COMPTE-RENDU AG DU COMITÉ DES PORTS DE NEIGE DU DAUPHINÉ

Marielle et Nadège ont assisté le samedi 2 octobre à l'AG du comité des sports de neige du Dauphiné. Un résumé de la réunion est fait. Présence de la présidente de la FFS qui pousse à faire revenir les licenciés (présentation Plan de relance de la FFS), intervention du directeur des stations de la Drôme rassurante sur l'ouverture des stations cet hiver, bilan financier du commissaire aux comptes avec déficit 42000€ sur 1500000€ de budget global,...

Nouvelles directives sur le pass sanitaire => pas de demande de Pass sur le stade Raphaël Poirée, malgré sa catégorisation en ERP car actuellement fermé et donc en accès libre. A voir à partir du 18 décembre.

Fabien fait remarquer que le ministère des sports a sorti un guide très bien sur le sujet.

### RÉMUNÉRATION DES DE EN FORMATION / FORMATION MF ET AT

D'après la législation, les MF et AT sont non rémunérés pour leur intervention. Concernant les DE en formation, ils sont stagiaires de moniteur ESF et donc mis à disposition par l'ESF et donc rémunérés par l'ESF en tant que stagiaire. L'ESF facture donc leur prestation au Club.

Nadège Roux et Nicolas Toussaint seront stagiaires ESF du Col du Rousset, moniteur référent Marie Morin (2 stagiaires max par référent). Jean Baptiste sera stagiaire à l'ESF de Font d'Urle.

Sur les entraînements, si le nombre de MF et d'AT est insuffisant, le club sollicite l'ESF pour encadrer les jeunes par des DE (en formation ou non). Le cas de Nadège, également AT, se pose sur les séances entraînements où du tir est proposé. Il est décidé que Nadège serait présente en tant qu'AT si et seulement si Marie la sollicite pour encadrer uniquement du tir et présente en tant que DE dans les autres cas (ski, courses, etc...)=> validé à l'unanimité.

Formation et Recyclage à prévoir : JB formation AT, MF1 et MF2 – Michel recyclage MF1 – lister les autres besoins.

Il semble que les besoins en encadrants par séance ne soit pas assez explicite et préparé. Nadège fera un point auprès de Marie sur l'organisation à anticiper sur l'encadrement pas toujours suffisant (comme c'est fait pour le planning de présence des athlètes).

### BOURSE AUX SKIS

lundi 1<sup>er</sup> novembre à la salle des fêtes de La Chapelle en Vercors.

Organisation : exposants-vendeurs autonomes, gratuit. Le VSF fera une buvette avec vente boissons et gâteaux faits par les parents pour l'occasion. Nadège prépare l'affiche puis la communication numérique, Marielle fait les demandes légales auprès de la mairie et la communication par mail auprès des adhérents et des autres associations.

### POSITIONNEMENT DU CLUB SUR UNE COURSE

Reste 2 date pour les courses régionales : 2 janvier (biathlon) et 6 mars (fond CL).

Pas possible le 6 mars car c'est la Transvercors.

VSF positionné pour organiser le Marathon de Fond d'Urle + « 24h à fond ». Cela va solliciter bcp de bénévoles. Pourra-t-on les solliciter encore une fois ?

Néanmoins, dommage de ne pas prendre une course régionale quand même.

Jean Baptiste et Nadège se renseignent pour savoir quand se passe la Marathon de Fond d'Urle et on voit ensuite.

*Info du lendemain : marathon de fond d'urle n'aura pas lieu car la demande par le comité n'a pas été faite. Voir pour organiser une course non prévue au planning ou de changer avec un autre club car 6 mars non pourvu*

### POINT SPORTIF (ORGANISATION, DÉVELOPPEMENT)

Jean Baptiste a échangé avec Guillaume Peyronnet, entraîneur du NRV sur la pertinence d'une mutualisation des moyens humains entre nos deux clubs. Le VSF a beaucoup d'athlètes et un seul BE, qui part parfois sur des courses avec le groupe biathlon tir 50 m laissant le reste des athlètes avec les MF. Le NRV a peu d'athlètes et l'effet de groupe peut manquer sur leurs entraînements

Nadège voit avec Marie sur le sujet. Puis, proposition de rencontre entre les deux entraîneurs, les deux présidents et JB pour discuter du sujet.

### COMMUNICATION

Marion Ottenheimer s'occupe de la communication FB et autre pour les athlètes « haut niveau »

Stéphane Thiebaud, référent pour groupe biathlon tir 50m, se propose pour faire la communication de ce groupe.

Besoin de plusieurs parents pour faire les plus jeunes. Un message sera envoyé aux parents pour savoir si certains sont intéressés par le faire.

### DIVERS

\* Reconfirmer la facturation des prestations de Marie des 1/2 journées (90€) et journée (160€) par Nadège et Olivier

\* Participation de Maxime Sirand et Guillaume Verot au stage de novembre avec hébergement avec le groupe biathlon tir 50m => voir avec Marie pour l'encadrement, la prise en charge de ces deux jeunes qui ne s'entraîneront que le matin.

\* Demande de licence compétition avec profil loisirs pour Lois Michel => OK

\* 1ère réunion « 24h à fond » : 20 octobre 20h

\* convention skieur haut niveau : demander aux athlètes leurs contraintes et leurs possibilités d'être présents pour le club (quand ? Date à définir avec eux en amont)

\* club Drôme 2022 : le club propose comme candidats Tim, Aubin, Rémi, Romane, Mélina, Nathan, Clément– 1300€ contre présence sur 3 évènements promotionnels

Fin de séance 23h00